

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai à 17 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron au sein du bâtiment de Chambre d'agriculture de l'Aveyron à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	13/05/2026
Nombre de délégués syndicaux	45
Nombre de délégués présents	34

Président de la séance : Jean-Eudes LE MEIGNEN (Le doyen)

Présents (34) :

ARNAL Michel, BARBEZANGE Jacques, BERNIÉ Patrick, BESSIERE Pierre, BOCQUET Florence, BOUYSSIÉ Jean-Michel, CALVET Jean-Marc, CAMBOULAS Marie-Laure, CANAC Bernard, CARRIÉ Jean-Claude, CISTERNINO Alain, CLEMENT Karine, FABRE Jean-Marc, FAJOU Florian, FONTAINE Hubert, FOURNIER Monique, FRAYSSINHES Patrick, GOMEZ Christian, KEROSLIAN Jean-Philippe, LE MEIGNEN Jean Eudes, LE ROUX Patrick, MARTY Guy, MAZARS David, MIRAL Sabine, NESPOULOUS Régine, POUZOULET LIGUE Didier, REMES Laurent, RIGAL Dominique, RIVIERES Patrice, ROUQUETTE Dominique, SOULIE Philippe, THEMINES Jean-Luc, VIALARET Martial, VIGUIER Mathis.

Excusés ou absents (3) :

CABROLIER Hélian, MASBOU Jean-Pierre, MONTOYA Jacques

Délégués absents ayant donné procuration (8) :

Mme KAYA-VAUR Danièle a donné procuration à VIALARET Martial
M. LAURENS Michel a donné procuration à NESPOULOUS Régine
M. MARTY François a donné procuration à LE MEIGNEN Jean-Eudes
M. MAZARS Stéphane a donné procuration à BESSIERE Pierre
M. ORCIBAL Jean-Sébastien a donné procuration à BOUYSSIÉ Jean-Michel
Mme PAGES TOUZÉ Laurence a donné procuration à ARNAL Michel
Mme SALESSES Fabienne a donné procuration à CARRIÉ Jean-Claude
Mme VIDAL Sarah a donné procuration à FOURNIER Monique

Secrétaire de séance : Mathis VIGUIER

Le Comité Syndical du PETR Centre Ouest Aveyron est invité à procéder à l'élection de son Président au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-7.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le président de séance constate que les règles du quorum sont respectées.

Les deux assesseurs désignés parmi les délégués du Comité Syndical sont les suivants :

- Jean-Luc THEMINES
- Bernard CANAC

Il est procédé à un appel à candidature pour le poste du Président du Comité Syndical du PETR CENTRE OUEST AVEYRON.

Est enregistrée la candidature suivante :

- M. Jean-Eudes LE MEIGNEN

Les conditions de déroulement du processus de vote sont ensuite expliquées aux délégués du Comité Syndical

Chaque membre du Comité Syndical procède à un vote à bulletin secret, pour le premier tour de l'élection du Président.

A l'issue de l'opération de dépouillement, les résultats des votes émis au titre du premier tour de l'élection du Président, sont les suivants :

Nombre de délégués syndicaux présents : 34

Nombre de votants (Délégués présents et représentés) : 42

Nombre de suffrages exprimés : 37

Majorité absolue : 22

M. Jean-Eudes LE MEIGNEN	NOMBRE DE VOIX OBTENUES : 37
VOTES NULS	NOMBRE : 2
BULLETINS BLANCS	NOMBRE : 3

⇒ **M. Jean-Eudes LE MEIGNEN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est élu Président du Comité Syndical du PETR Centre Ouest Aveyron et il est immédiatement installé dans ses fonctions.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le : 20/05/2026

Publié ou notifié le : 20/05/2026

Pour extrait conforme,
Le Président (Le Doyen),
Jean-Eudes LE MEIGNEN

Le secrétaire de séance,
Mathis VIGUIER

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Election du Président du PETR Centre Ouest Aveyron

Date de décision: 20/05/2026

Date de réception de l'accusé 20/05/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 260520_09DL

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20260520-260520_09DL-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1 .1

Institutions et vie politique

Election executif

maire, adjoints, président, vices-présidents d'E.P. et d'E.P.C.I.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 260520-09 DL Election du Président.pdf (99_DE-012-200050565-20260520-260520_09DL-DE-1-1_1.pdf)